

APPEL D'OFFRES

PROJET: Programme de réparation de bordures et trottoirs en 2019

DOSSIER: TP-2019-09

La Ville de Varennes demande des soumissions pour la réparation de bordures et trottoirs en 2019 sur le territoire de la Ville de Varennes.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville sous peine de rejet automatique de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **28 février 2019** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Denys Guay, directeur du Service des Travaux publics, par courriel uniquement : denys.guay@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents suivants :

- Résolution de compagnie,
- Formulaire de soumission,
- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions,
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée,
- Licence d'entrepreneur et attestation de Revenu Québec,
- Preuve de statut juridique,
- Preuve d'assurances,
- Addenda (s'il y a lieu).

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe bien identifiée avec le nom du projet et déposées au bureau du greffier, 2^e étage de l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, Varennes (Québec) J3X 1T5, **avant 11 h, heure locale, le 21 mars 2019.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle 104 (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville)

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucuns frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, ce 5 mars 2019.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
M^e Marc Giard, OMA